

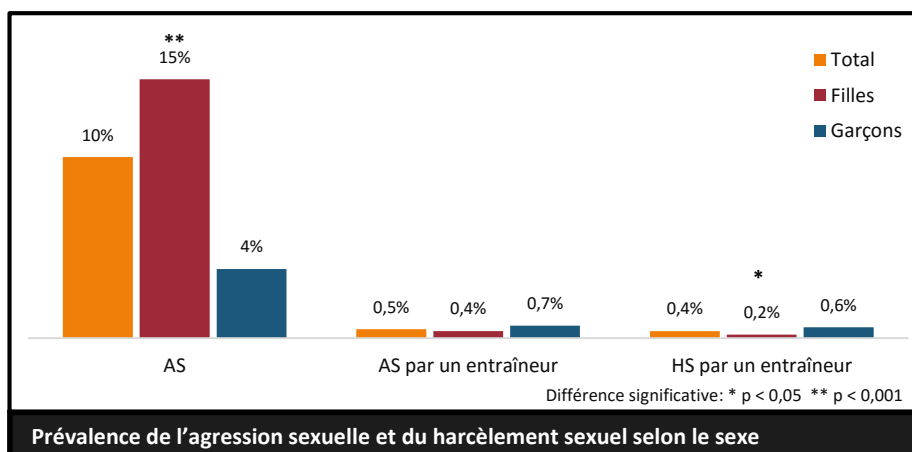
Harcèlement sexuel, agression sexuelle et contacts consensuels dans un contexte sportif

L'article a comme objectif de documenter la prévalence de la violence sexuelle (agression sexuelle (AS) et harcèlement sexuel (HS) séparément) perpétrée par un entraîneur sur un échantillon représentatif d'élèves âgés de 14 à 17 ans, et plus spécifiquement, auprès d'un sous-groupe d'adolescents impliqués dans un sport organisé. L'étude vise également à documenter la prévalence des contacts sexuels perçus comme consensuels avec un entraîneur par les adolescents actifs sexuellement de l'échantillon (les athlètes et les non-athlètes).

Dans le contexte de ce feuillet, uniquement les résultats de la population totale des jeunes de 14 à 17 ans impliqués ou non dans le sport sont présentés.

Harcèlement sexuel et agression sexuelle

- La prévalence de l'AS au cours de la vie chez les élèves québécois est de 15 % chez les filles et de 4 % chez les garçons, lorsque l'on considère tous les types d'agresseurs. Ainsi, les **filles** sont **plus nombreuses à avoir été agressées sexuellement** que les garçons.
- Concernant les **AS commises par un entraîneur sportif**, moins de 1 % de tous les élèves impliqués ou non dans le sport organisé l'ont vécu au cours de leur vie. Les garçons sont aussi nombreux que les filles à avoir vécu ce type d'AS.
- Les **garçons** sont environ **3 fois plus à risque** de vivre des expériences d'**harcèlement par un entraîneur** au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête que les filles.



Faits saillants issus de l'article

Parent, S., Lavoie, F., Thibodeau, M.-È., Hébert, M., Blais M., & Team PAJ. (2015, online). Sexual violence experienced in the sport context by a representative sample of Quebec adolescents. *Journal of Interpersonal Violence*. doi:

<http://dx.doi.org/10.1177/0886260515580366>

C'est quoi l'enquête PAJ?

L'enquête sur les Parcours amoureux des jeunes (PAJ) a rejoint plus de 8 000 jeunes du 2^e cycle du secondaire au Québec. Cette étude est subventionnée par les Instituts de recherche en Santé du Canada (IRSC, #103 944) et dirigée par Martine Hébert, Ph.D., UQAM.

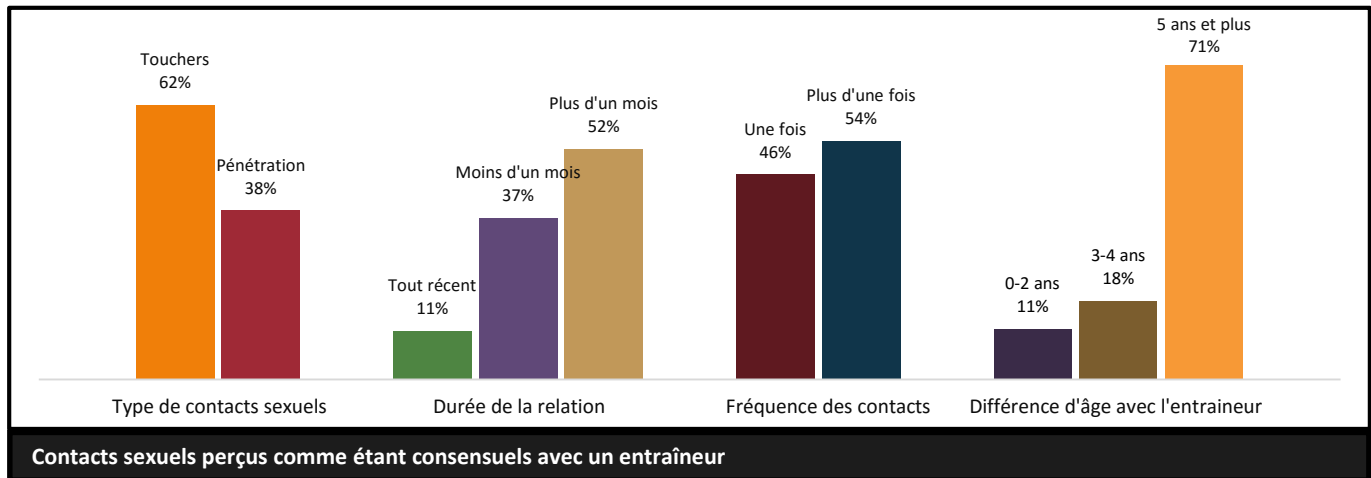
Les résultats présentés dans ce feuillet sont basés sur un échantillon représentatif de 6 268 jeunes, âgés entre 14 et 17 ans. Parmi ces participants, trois sous-groupes ont été étudiés.



Contactos consensuels avec un entraîneur

- Parmi les jeunes de 14 à 17 ans, **1,2 %** rapportent avoir eu des contacts sexuels qu'ils perçoivent comme étant **consensuels** avec un entraîneur au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête.
- Ce sont majoritairement les **garçons** qui rapportent de tels contacts (68 %). Comparativement aux filles, ces derniers ont une probabilité **deux fois** plus élevée d'avoir vécu de telles expériences.
- Les **attouchements** sont le type de contact sexuel le plus prévalent (62 %), alors que le **tiers** des jeunes disent avoir vécu des contacts avec **pénétration**.
- La **moitié** des jeunes connaissaient l'entraîneur depuis **plus d'un mois** et ont eu **plus d'un contact sexuel**.
- Pour la grande majorité des jeunes, la différence d'âge avec l'entraîneur était de **plus de 5 ans**.

D'autres données sur le sous-groupe de jeunes impliqués dans le sport organisé sont disponibles dans l'article.



Retombées pour la pratique

- L'AS et le HS par un entraîneur existent même chez les adolescents **qui ne sont pas impliqués dans la compétition de haut niveau**. Il faut donc en tenir compte dans les politiques.
- Bien que généralement les filles soient plus nombreuses à être victimes d'AS, il apparaît que le **HS commis par un entraîneur** seraient davantage vécus par les garçons. Il est donc important de cerner les expériences des garçons et des filles concernant les AS en contexte sportif pour mieux étudier et contribuer à la prévention des AS en général.
- Un nombre élevé de jeunes perçoivent les contacts sexuels entretenus avec leur entraîneur comme étant **consensuels** plutôt que des agressions. Les chercheurs dans le domaine conviennent qu'il y a une normalisation des comportements inappropriés dans le sport, en particulier en ce qui concerne la violence sexuelle. Les programmes en matière d'AS doivent conscientiser les jeunes que **tout contact sexuel en contexte d'autorité constitue un abus sexuel en vertu de la loi**. Une analyse plus approfondie des perceptions des jeunes, notamment auprès des garçons, concernant ces contacts est nécessaire pour déterminer pourquoi certains les qualifient de consentants plutôt que d'agressions.
- Des recherches futures doivent s'attarder davantage aux **effets de sexe** et investiguer les **facteurs de protection et de risque** entourant de telles expériences de victimisation.



Pour citer ce document: Parent, S., Lavoie, F., Thibodeau, M.-È., Hébert, M., Blais M., & l'équipe PAJ. (2015, juin). *Flash PAJ #6 – Harcèlement sexuel, agression sexuelle et contacts sexuels consensuels dans un contexte sportif*. Équipe des IRSC sur les traumatismes interpersonnels, Université du Québec à Montréal, Montréal (QC), Canada.

Avec la collaboration de: Catherine Moreau et Manon Robichaud, professionnelles de recherche

Pour télécharger les Flash PAJ disponibles, consulter le lien suivant: <http://paj.uqam.ca/flash-paj/>